

## La production normande de viande sur la voie de la spécialisation

**Majoritairement bovins, les élevages normands sont toutefois diversifiés. Au fil des années, le nombre d'exploitations produisant de la viande diminue et leur taille moyenne augmente. La spécialisation des exploitations se dessine désormais clairement. De nombreux facteurs interviennent dans la prise de décisions concernant les modifications des ateliers de productions animales. La présence d'une activité laitière est un élément majeur quant à l'avenir des produits viandes sur les exploitations. Les dynamiques laitières impacteront le paysage de productions de viandes en Normandie.**

Auteurs : Didier Roinson (CERFRANCE), Martine Aires, Virginie Duclos, Yvon Gourlaouen (DRAAF)

### Les exploitations bovines au cœur de l'élevage normand

La production de viande bovine représente la majeure partie de la production de viande en Normandie en valeur, suivie par la production porcine.

En 2010, la Normandie compte 21 500 exploitations d'élevage bovin (cf. méthodologie). Parmi les détenteurs de vaches, 7 800 n'ont que des allaitantes et 8 000 que des laitières. Au total, 233 000 vaches allaitantes appartiennent au paysage normand en 2010, bien en deçà des vaches laitières qui sont 585 700. Lorsqu'elles n'ont qu'un troupeau allaitant, les exploitations ont en moyenne 23 vaches. Lorsqu'elles n'ont qu'un troupeau laitier, elles ont en moyenne 53 vaches laitières. Enfin, les exploitations mixtes ont en moyenne 17 vaches allaitantes et 48 vaches laitières.

En complément de leur cheptel de vaches, laitières ou allaitantes, 73 % des exploitations bovines réalisent de l'engraissement. Celles qui ne font que de l'engraissement représentent 11 % des exploitations. Celles n'en réalisant pas totalisent 16 % dont 10 % sont des exploitations de vaches allaitantes seules. Plus de deux cinquièmes des bovins (hors vaches, hors renouvellement) sont élevés dans des exploitations de vaches laitières uniquement.

Les exploitations porcines sont plus de 630 en Normandie pour un total de 717 000 porcs soit 99 % du cheptel régional. 52 % des exploitations sont dans la Manche soit 56 % du cheptel.

Les exploitations avicoles sont plus de 860 sur la Normandie, elles détiennent 99 % du cheptel régional.

Les exploitations ovines sont 3 300 en 2010, soit 92 % du cheptel régional. 38 % de ce cheptel est détenu par des

exploitations ayant entre 10 et 100 ovins. Elles comptent en moyenne 41 brebis mères. La moitié des élevages a moins de 16 brebis mères (cf. méthodologie pour la définition des exploitations et des seuils retenus).

### Les exploitations de bovins allaitants et d'ovins fragilisées par des risques de cessation

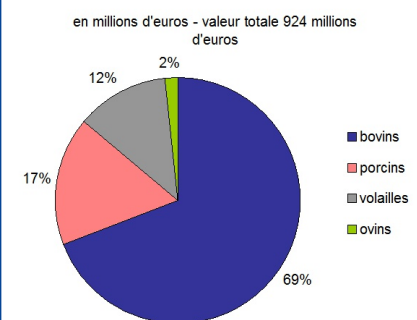
L'ensemble des exploitations ayant au moins un atelier d'élevage (hors volailles pondeuses) emploie 34 000 UTA. Ces dernières ne contribuent pas uniquement à la production de viande. Les exploitations spécialisées regroupent 5 300 UTA dédiées à la production de viande.

Les 23 800 UTA chefs d'exploitation et coexploitants n'ont pas le même âge en moyenne selon le type d'élevage. Les éleveurs porcins ou de volailles sont plus jeunes, peu d'entre eux ont au-delà de 60 ans. En élevage ovin ou bovin allaitant en revanche, ils sont respectivement 38 % et 31 % à avoir plus de 60 ans. En 2010, les éleveurs ayant plus de 50 ans, ou le cas échéant leur coexploitant, ont été interrogés sur leur succession. Dans la production ovine, 18 % d'entre eux envisageaient une cessation, 14 % dans la production de bovins allaitants. Côté volailles et porcins, ce risque de cessation est moins élevé (respectivement 6 % et 2 %). L'incertitude quant à la succession, illustrée par la réponse « ne sait pas », touche également davantage les exploitations ovines et les bovines allaitantes.

### Des profils différents selon le type d'élevage

En 2010, sur 21 500 exploitations normandes détenant au moins un bovin, la valeur de la production bovine

### 1. Répartition de la production de viande des filières animales



**Notes de lecture :** les bovins élevés pour leur viande, au titre d'une activité principale ou secondaire, représentent 69 % de la production de viande normande en 2010.

Seule la partie « viande » des vaches laitières est prise en compte dans le calcul. De même, seules les volailles de chair sont retenues.

Source : Agreste, Recensement agricole 2010

dépasse 10 000 euros pour 15 400 d'entre elles, qui rassemblent 97 % du cheptel bovin.

Pour une majorité de ces exploitations, l'élevage de bovins pour la viande est une activité de complément à d'autres productions présentes dans la région. Il est alors associé à l'élevage de vaches laitières, aux grandes cultures ou à des systèmes mixtes lait-cultures. Ces structures ont en commun d'avoir de jeunes chefs d'exploitation (ou premiers coexploitants), de 47 ans en moyenne en 2010 toutes combinaisons confondues, ayant majoritairement opté pour des formes sociétaires.

Les exploitations spécialisées en bovins viande sont très différentes : ce sont presque toutes de petites ou moyennes structures, dont le cheptel allaitant moyen (37 vaches nourrices) est à peine plus important que celui des non

spécialisées. Ces structures spécialisées consacrent l'essentiel de leur surface agricole utilisée (SAU) au fourrage et à l'herbe. Les chefs d'exploitation (ou premiers coexploitants) sont plus âgés : 52 ans en moyenne en 2010 ; et la forme individuelle représente près de 9 exploitations sur 10.

Concernant les autres filières, les élevages d'ovins et de volailles de chair sont également souvent des activités de complément pour des exploitations d'orientations typiques de la région : grandes cultures, bovins, polyculture-élevage. Au contraire, l'élevage porcin est plutôt spécialisé : près de 8 exploitations porcines normandes sur 10 ont soit l'orientation « porcins », soit la combinaison « porcins-bovins lait ». Spécialisés ou non, les élevages porcins ont en commun d'être en majorité sous forme sociétaire, alors que la forme individuelle est encore la plus prise en Normandie tous élevages confondus ; la forme la plus représentée est l'EARL, mais les GAEC sont très présents parmi les exploitations non spécialisées.

**CERFRANCE** a retenu pour cette étude les exploitations produisant de la viande (bovins, porcins, volailles ou ovins) avec un produit viande significatif (cf. méthodologie) et ayant clôturé leurs comptes en 2014. Tous les résultats présentés portent sur ce périmètre de 7 000 exploitations et sont traités par « l'Atelier des études » CERFRANCE Normandie Maine.

### Trois systèmes de production de viande bovine : une tendance à la spécialisation

6 325 exploitations bovines du périmètre de CERFRANCE ont été regroupées en trois systèmes, selon l'origine de la production de viande : « spécialisées

## 2. Profil des exploitations bovines normandes (PBS bovins supérieure à 10 000 euros) selon les principales spécialisations en 2010

	Bovins lait	Mixtes (lait, viande, cultures)*	Grandes cultures ou bovins viande (sans VL)	
			Grandes cultures	Bovins viande
<b>Nombre d'exploitations</b>	<b>7 027</b>	<b>3 667</b>	<b>923</b>	<b>2 443</b>
<b>Cheptel bovin moyen (nombre de têtes)</b>	<b>149</b>	<b>175</b>	<b>87</b>	<b>103</b>
dont VA**	9	31	32	37
dont VL**	58	50	0	0
<b>SAU moyenne (ha)</b>	<b>86</b>	<b>120</b>	<b>154</b>	<b>52</b>
dont SFP (ha)	67	68	38	48
% maïs fourrage	28	26	12	6
% prairies temporaires et STH	71	72	84	93
% Surface d'herbe / SAU	55	41	21	85
<b>Chargement de bovins moyen</b>	<b>1,69</b>	<b>1,94</b>	<b>1,79</b>	<b>1,82</b>

\* c'est-à-dire l'une de ces combinaisons: bovins lait-bovins viande, bovins viande-cultures ou bovins lait-cultures

\*\* nombre moyen de VA (ou VL) des exploitations concernées (respectivement exploitations ayant au moins 1 VA ou 1 VL)

Source : Agreste, Recensement agricole 2010

lait », « mixtes lait + viande + cultures », « bovins viande + cultures ». Globalement, la viande bovine directement liée à l'activité laitière comme coproduit (vaches laitières de réforme et veaux) représente 44 % de la production bovine normande en termes de valeur.

**Les exploitations « spécialisées lait »** produisent de la viande bovine à partir d'un troupeau laitier sans vache allaitante avec, pour certaines d'entre elles, une activité complémentaire d'engraissement des mâles.

Entre 2008 et 2014, le nombre de ces exploitations a baissé en Normandie de - 1,3 % / an. Leur surface a augmenté (+ 2,1 % SAU / an) de même que l'emploi (+ 0,9 % UTA / an). Les tendances sont à l'intensification fourragère (+ 1,5 % de production de lait / ha de SFP / an) et à la progression de la productivité du travail (+ 3,2 % de

production de lait vendu / UTA / an).

En 2014, en moyenne sur ce groupe (3 488 exploitations), 2,03 UTA produisent 437 000 litres de lait sur 109 hectares de SAU, dont 76 hectares de SFP et 33 hectares de cultures de vente. Le produit viande est secondaire par rapport au lait (16 % contre 62 %). 70 % du produit viande de ces exploitations sont issus de l'atelier lait et 30 % d'une activité d'engraissement.

**Les exploitations « mixtes lait + viande + cultures »** produisent de la viande bovine à partir d'un double troupeau (vaches laitières + vaches allaitantes) et ont souvent une activité d'engraissement des mâles.

Entre 2008 et 2014, le nombre des exploitations mixtes a nettement baissé (- 3,8 % / an), signe d'une tendance à la spécialisation des exploitations bovines. Leur surface a augmenté (+ 2,0 % / an) de même que l'emploi (+ 0,5 % / an).

## 3. Données structurelles et économiques CERFRANCE en 2014

Périmètre : exploitations de produit viande supérieur à 10 000 euros (5 000 euros pour les ovins)	BOVINS			PORCINS			VOLAILLES		OVINS	
	Lait spécialisé	Lait + viande + cultures	Viande + cultures	Naisseurs	Naisseurs Engraisseurs	Engraisseurs	Volailles sans lait	Volailles avec lait	Ovins sans lait	Ovins avec lait
<b>Nombre d'exploitations</b>	<b>3 488</b>	<b>1 307</b>	<b>1 530</b>	<b>21</b>	<b>135</b>	<b>71</b>	<b>183</b>	<b>112</b>	<b>140</b>	<b>32</b>
Evolution 2014 / 2008	-8%	-21%	36%	-30%	-27%	-25%	-4%	-27%	1%	-27%
<b>SAU (ha)</b>	<b>109</b>	<b>146</b>	<b>123</b>	<b>104</b>	<b>115</b>	<b>121</b>	<b>95</b>	<b>114</b>	<b>91</b>	<b>155</b>
dont cultures de vente	33	61	68	48	65	74	73	43	52	26
dont SFP	76	85	55	56	50	47	22	71	39	129
dont herbe	53	61	50	39	33	30	20	47	35	99
<b>UTA</b>	<b>2,03</b>	<b>2,11</b>	<b>1,58</b>	<b>2,56</b>	<b>3,31</b>	<b>2,47</b>	<b>1,92</b>	<b>2,54</b>	<b>1,54</b>	<b>2,64</b>
dont UTANS	1,75	1,75	1,27	1,75	2,11	1,66	1,36	2,1	1,31	2,34
<b>Lait vendu (l)</b>	<b>436 900</b>	<b>352 700</b>		<b>341 700</b>	<b>272 900</b>	<b>299 600</b>		<b>433 600</b>		<b>555 600</b>
Lait / UTA	215 200	167 200		133 500	82 400	121 300		170 700		210 500
Lait / ha SFP	5 700	4 200		6 100	5 500	6 400		6 100		4 300
<b>Nombre d'UGB</b>	<b>128</b>	<b>146</b>	<b>83</b>	<b>106</b>	<b>78</b>	<b>84</b>	<b>27</b>	<b>125</b>	<b>67</b>	<b>216</b>
Produit total (€)	318 000	366 000	242 000	489 000	869 000	545 000	314 000	489 000	198 000	410 000
dont produit viande du secteur	45 000	72 000	56 000	207 000	565 000	206 000	120 000	135 000	31 000	17 000
<b>Revenu disponible / UTANS (€)</b>	<b>25 000</b>	<b>26 000</b>	<b>21 000</b>	<b>33 000</b>	<b>23 000</b>	<b>21 000</b>	<b>21 000</b>	<b>24 000</b>	<b>14 000</b>	<b>25 000</b>
Aides PAC / revenu disponible (%)	82	111	155	62	77	119			214	89
<b>Capitaux / ha SAU (€)</b>	<b>5 200</b>	<b>4 800</b>	<b>4 200</b>	<b>6 500</b>	<b>9 400</b>	<b>6 700</b>	<b>4 700</b>	<b>6 200</b>	<b>4 000</b>	<b>5 000</b>
Taux d'endettement (%)	52	50	43	63	74	62	62	61	51	51
Capitaux propres / UTANS (€)	147 000	194 000	222 000	154 000	153 000	183 000	136 000	127 000	140 000	152 000
Marge brute lait (€/ha)	1 650	1 730		2 100	2 000	2 080		NS		NS
Marge brute blé (€/ha)	750	750-850	600-900	710	820	920				
Marge brute taurillons (€/ha)	930	1 340	1 950							
Marge brute bœufs (€/ha)	450	620	760							
Marge brute vaches allaitantes (€/ha)		560	560							

NS : non significatif

Source : CERFRANCE

Les deux troupeaux bovins sont en croissance, toutefois, les vaches allaitantes progressent plus vite (+ 3,4 % / an) que les vaches laitières (+ 2,2 % / an). Un tiers des vaches allaitantes est détenu par les systèmes « mixtes lait + viande + cultures ». Les systèmes à dominante « lait + céréales » (30 % d'herbe / SAU), diminuent légèrement en nombre d'exploitations (- 0,1 % / an) contrairement aux systèmes à dominante « lait + viande » (55 % d'herbe / SAU) qui sont en perte de vitesse (- 9,3 % / an).

En 2014, en moyenne sur ce groupe (1 307 exploitations), 2,11 UTA produisent 353 000 litres sur 146 hectares de SAU, dont 85 hectares de SFP et 61 hectares en cultures de vente. Le produit viande de ces exploitations de grande dimension est élevé en valeur absolue (72 000 €), mais il ne représente que 23 % de leur produit total hors aides PAC (43 % en lait et 20 % en céréales).

**Les exploitations « bovins viande + cultures »** produisent de la viande bovine majoritairement à partir d'un troupeau allaitant, sans vache laitière, avec souvent une activité d'engraissement des mâles, taurillons et bœufs.

Entre 2008 et 2014, leur nombre a progressé de + 5,3 % / an en Normandie. La SAU des exploitations de ce groupe, de même que le nombre de vaches allaitantes, a peu évolué.

En 2014, en moyenne sur ce groupe (1 530 exploitations), 1,58 UTA exploitent 123 hectares de SAU, dont 55 hectares de SFP et 68 hectares de cultures de vente. Ces systèmes sont contraints par la présence de prairies permanentes, valorisées par 39 vaches allaitantes de façon extensive (1,50 UGB / ha SFP). Le produit viande bovine de ce groupe est proche du produit céréales (28 % de produit viande, 32 % en céréales, 27 % en autres cultures de vente).

Ce groupe d'exploitations rassemble des systèmes assez différents selon la proportion des produits bovins et des céréales. La production bovine est directement liée à la part des prairies de ces systèmes. Les systèmes mixtes « viande allaitante + céréales » progressent de 4,0 % / an. Les systèmes spécialisés en bovins viande, adaptés aux contraintes herbagères prononcées, sont en forte croissance : + 6,5 % / an. La tendance de ce groupe semble aller vers l'extensification. Les systèmes spécialisés en céréales, qui ont de faibles contraintes herbagères, sont aussi en forte croissance : + 5,5 % / an. Enfin, un nombre croissant d'exploitations produit de la viande bovine sans vache, par engraissement de brouillards.

**En 2014, les revenus disponibles moyens** des systèmes « lait

## Les perspectives d'avenir

L'orientation à venir des exploitations normandes pour la viande va dépendre de multiples facteurs. Les éleveurs, chefs d'entreprises, décideront d'abord en fonction de leurs objectifs personnels, tout en tenant compte de leurs atouts et contraintes spécifiques.

**Exploitations bovines** : la part des prairies dans la SAU, la présence ou non d'une référence laitière (suite à la fin des quotas), la disponibilité de la main d'œuvre, mais aussi l'âge des exploitants sont déterminants dans les évolutions des systèmes. De même, les investissements passés et les remboursements induits, ainsi que la rentabilité des différents ateliers sont essentiels. Demain, plus qu'hier, les éleveurs bovins devront produire de la viande en répondant à des marchés bien identifiés (haché, qualité, export,...), avec un coût de production adapté.

La période 2008-2014 a permis d'identifier quelques tendances de fond. La spécialisation des systèmes viande bovine est engagée. L'accroissement de la taille des exploitations laitières devrait se poursuivre, favorisé par la mobilité des contrats et amplifié par la conjoncture difficile de 2015 et 2016. La part de la viande bovine directement liée à la production laitière devrait rester supérieure à 40 % de la viande bovine normande. Les systèmes bovins sans lait devraient continuer à se développer avec l'arrêt du lait chez une partie des éleveurs mixtes, en particulier pour les systèmes à dominante cultures. La faible rentabilité des systèmes bovins viande spécialisés est à souligner.

**Exploitations porcines** : la spécialisation des exploitations porcines va continuer, notamment pour le système majoritaire naisseurs-engraisseurs. L'activité d'engraissement dans les exploitations sans lait devrait se maintenir. Outre le cours du porc, la maîtrise technique et la productivité du travail sont des éléments essentiels aux résultats. L'avenir des naisseurs paraît plus incertain.

**Exploitations avicoles** : les tendances passées devraient perdurer. La baisse du nombre d'exploitations mixtes « lait + volailles » devrait se poursuivre, tandis qu'il est probable que le nombre d'exploitations avicoles sans lait reste stable. A la différence du passé, les ateliers volailles ne sont plus, ou de moins en moins, un complément à l'atelier lait.

**Exploitations ovines** : à l'instar des dernières années, le nombre d'exploitations ovines sans lait devrait se maintenir. Les systèmes ovins devraient rester peu spécialisés, même si les systèmes « mixtes lait + ovins » ont tendance à diminuer.

spécialisés » et « mixtes lait + viande + cultures » sont très proches (25 000 € à 26 000 € / UTANS). Les besoins en capitaux de ces deux systèmes sont voisins, pour un endettement moyen de 51 %.

Le système « viande + cultures » dégage un moindre revenu disponible (21 000 € / UTANS), avec une importante disparité selon les spécialisations (9 000 € en bovins viande spécialisés, 38 000 € en cultures spécialisées).

Quel que soit le système de production, les aides PAC représentent une part importante du revenu disponible des éleveurs ; en particulier pour le système « viande + cultures » (155 %).

### La production porcine normande en voie de spécialisation

Les 227 exploitations porcines suivies par CERFRANCE en 2014 sont différenciées en trois systèmes de production : naisseurs, naisseurs-engraisseurs, et engraisseurs. La viande porcine issue des systèmes naisseurs-engraisseurs est très majoritaire (80 % du produit porcine normand).

Entre 2008 et 2014, le nombre d'exploitations porcines normandes a fortement baissé (- 5,0 % / an). Dans le même temps, le nombre total de truies a lui aussi diminué, mais moins rapidement (- 2,1 % / an). Les exploitations qui produisent à la fois du porc et du lait diminuent plus vite que les exploitations porcines sans lait (- 7,0 % / an contre - 2,8 % / an). Ainsi,

les exploitations porcines sans lait sont devenues majoritaires (52 % en 2014).

**Les exploitations « naisseurs-engraisseurs »** accusent une diminution de 5,0 % / an. En 2014, 3,3 UTA en moyenne y conduisent 217 truies, avec 1 015 porcs charcutiers présents. La spécialisation de ce système est forte (68 % de produit porcine) et pourvoyeuse de main d'œuvre salariée (1,2 UTA salariée). Les 78 exploitations les plus spécialisées conduisent 297 truies. L'activité « engraissement » de porcs charcutiers sans naissance est aussi en perte de vitesse (- 4,6 % / an). La taille moyenne des ateliers d'engraissement progresse de 4,7 % par an (570 porcs à l'engraissement en 2014). L'activité « naisseur » décroît rapidement (- 5,8 % / an), de même que l'effectif moyen des truies (108 truies en 2014).

Le système « naisseurs-engraisseurs » présente un revenu disponible 2014 plus élevé que le système « engraisseurs », avec une capitalisation et un taux d'endettement supérieurs. La part des aides PAC dans le revenu y est moins importante du fait d'un chiffre d'affaires par hectare plus élevé.

### La production de volailles normandes de plus en plus spécialisée

Les 295 exploitations avicoles suivies par CERFRANCE en 2014 sont réparties en 2 systèmes de production : volailles sans lait (62 % des exploitations avicoles) et volailles avec lait (38 %).

Entre 2008 et 2014, le nombre d'exploitations avicoles a baissé de 2,5 % / an. Dans le même temps, les effectifs moyens de volailles progressent de 2,2 % / an. Les exploitations sans lait diminuent légèrement (- 0,6 % / an) ; alors que les « mixtes lait + volailles » baissent rapidement (- 5,1 % / an). Les exploitations les plus spécialisées volailles (28 exploitations) ont vu leurs effectifs augmenter très vite (+ 8,2 % / an, avec au total 16 000 volailles en 2014).

En 2014, 2,15 UTA en moyenne détiennent 5 800 volailles (tous systèmes confondus) et produisent 165 000 litres de lait sur 102 hectares de SAU. Le revenu disponible 2014 des systèmes avicoles est quasi identique avec ou sans lait (24 000 € et 21 000 € / UTANS).

### La production ovine normande : marginale et peu spécialisée

Les exploitations ovines suivies par CERFRANCE dont le produit ovin dépasse 5 000 € sont peu nombreuses : 172 exploitations en 2014. 81 % des exploitations ovines ne produisent pas de lait de vache.

Entre 2008 et 2014, le nombre d'exploitations ovines baisse légèrement (- 1,0 % / an). Les effectifs moyens de brebis sont stables, à 200 brebis par exploitation. La surface moyenne des exploitations ovines a tendance à se réduire (- 1,0 % / an). Les exploitations ovines sans lait se maintiennent dans le temps (+ 0,1 % / an, 214 brebis en 2014) ; contrairement aux exploitations « mixtes lait + ovins » qui se réduisent rapidement (- 5,2 % / an et 138 brebis en 2014).

En 2014, 1,75 UTA en moyenne exploitent 103 hectares de SAU dont 56 hectares de SFP et 47 hectares de cultures de vente. Le produit ovin est minoritaire (15 %), derrière le lait et les céréales. Le produit viande bovine de ces exploitations est équivalent au produit ovin. Les exploitations les plus spécialisées sont peu nombreuses (33 exploitations), mais en augmentation. Elles sont de faible dimension (49 hectares de SAU, 225 brebis). Le revenu disponible des systèmes ovins est dépendant des cours des productions présentes (ovins, céréales, bovins et lait). Il était de 17 000 € par UTANS en 2014.

### Méthodologie

La DRAAF de Normandie et l'Atelier des études CERFRANCE Normandie Maine se sont associés afin d'analyser la structure et les résultats économiques des exploitations produisant de la viande en Normandie.

Dans la première partie de cette publication, la Draaf de Normandie a défini les exploitations sur la base des seuils suivants, à partir des résultats du recensement agricole de 2010 :

- **exploitations bovines** : exploitations ayant au moins 1 bovin.
  - **exploitations avicoles** : exploitations ayant au moins 50 truies ou au moins 100 places à l'engraissement (et, en cas de vide sanitaire, ayant au moins 50 places de truies ou au moins 100 places à l'engraissement).
  - **exploitations ovines** : exploitations dont le total des ovins est supérieur ou égal à 10.
  - **exploitations avicoles** : exploitations ayant au moins 100 volailles hors pondeuses et poulettes (en cas de vide sanitaire, au moins 100 volailles ou au moins 100 m<sup>2</sup> de bâtiments destinés à la production de volailles de chair).
- Pour traiter de la spécialisation des exploitations, la Draaf a appliqué un seuil sur la valeur de la production de 10 000 euros pour les bovins, porcins et volailles et de 5 000 euros pour les ovins.

Dans la seconde partie de cette publication, CERFRANCE a étudié les exploitations de son portefeuille de clients sur le périmètre Normandie dont les produits viande en 2014 dépassaient 10 000 euros pour les bovins, porcins et volailles et 5 000 euros pour les ovins.

### Définitions

L'unité de gros bétail (**UGB**) est employée pour pouvoir comparer ou sommer des effectifs d'animaux d'espèces ou de catégories d'espèces différentes. Le **chargement** est le nombre d'UGB par hectare de SFP.

La production brute standard (**PBS**) correspond à la valeur potentielle de la production des exploitations. Elle correspond au volume moyen valorisé à un prix moyen sur une période de référence de cinq ans. Une exploitation est spécialisée dans un domaine si la production brute standard de la ou des productions concernées dépasse deux tiers du total. On appelle ce domaine l'orientation technico-économique de l'exploitation (**OTEX**).

Dans les exploitations en groupements ou en formes sociétaires avec plusieurs coexploitants, le **premier coexploitant** est celui qui assure la plus grande part de responsabilité et, en cas d'égalité, la personne la plus jeune. L'unité de travail annuel (**UTA**) est une notion proche de l'équivalent temps plein (ETP) : quantité de travail annuel fourni par un actif travaillant à temps complet. L'**UTANS** est l'UTA d'un actif non salarié.

Une vache est dite **allaitante** (VA) si elle est élevée pour produire des veaux. Elle est dite **laitière** (VL) si elle est élevée pour sa production laitière.

Un  **naisseur-engraisseur** est un exploitant ayant à la fois des animaux destinés à la reproduction et des animaux destinés à l'engraissement pour partie nés sur l'exploitation.

L'**EARL** est une exploitation agricole à responsabilité limitée. Un **GAEC** est un groupement agricole d'exploitation en commun.

La **SAU**, surface agricole utilisée, est la surface des terres dédiées à une activité agricole. La **SFP** est la surface fourragère principale. La **PAC** est la politique agricole commune.

Dans l'étude, la part relative de chaque production dans le produit total est exprimée hors aides PAC. **Revenu disponible** = excédent brut d'exploitation - annuités - frais financiers.

### Pour en savoir plus

- « La filière viande en Normandie, une part importante de l'agriculture régionale et de nombreux emplois dans les territoires ruraux », *Agreste données Normandie*, n° 1, mars 2016
- « Le Grand Ouest, premier bassin de production et de transformation de viande en France », *Insee Analyses Pays de la Loire*, n° 24, décembre 2015
- « Les vaches allaitantes, l'autre élevage haut-normand », *Agreste Haute-Normandie*, n°86, juin 2015
- « La vache normande : une signature régionale » *Agreste Basse-Normandie*, n° 58, août 2012



## Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF)



Directeur de publication : Jean CEZARD  
Rédacteur en chef : Michel DELACROIX  
Composition et impression : SRISE  
Dépôt Légal : à parution  
I.S.S.N. : en cours

DRAAF de Normandie  
6 Bd Général Vanier - 14 070 Caen Cedex 5  
Service régional de l'information statistique et économique (SRISE)  
2 rue Saint-Sever - 76032 ROUEN CEDEX  
tél. : 02.32.18.95.93 - fax : 02.32.18.95.97  
mél : srise.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr

[www.draaf.normandie.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.normandie.agriculture.gouv.fr)